

Un atelier de terrain en Alsace sur la gestion de la matière organique

Pour son premier atelier de terrain organisé en Alsace, l'Association française d'agronomie (Afa) a développé le thème de la gestion de la matière organique pour les terres agricoles.

■ L'Afa a été créée en octobre 2008 et en 2013, elle rassemblait quelque 320 membres. Son objectif est de constituer un carrefour interprofessionnel, un lieu d'échanges et de débats sur l'agronomie, par delà la diversité des métiers et appartenances professionnelles de ses adhérents.

Les matières organiques, enjeu agricole et de société

Mardi 7 octobre, ses membres alsaciens ont pour la première fois organisé un atelier de terrain en Alsace. Celui-ci a réuni une soixantaine de participants : des étudiants, des salariés de Chambre d'agriculture, de l'Inra, d'instituts techniques, des techniciens de sociétés privées ou encore des enseignants en lycées agricoles. Essentiellement des Alsaciens, mais aussi quelques Lorrains. L'objectif des organisateurs était d'apporter des éléments pour mieux cerner les enjeux posés par la gestion de la matière organique sur la fertilité des sols dans une perspective de préservation de la durabilité de la production agricole. Mais la gestion des matières organiques est aussi une question de société au sens large puisque de nombreuses activités humaines génèrent des sous-produits organiques sous forme de déchets et effluents urbains et industriels. Pour les exploitants agricoles, la gestion

de la matière organique, notamment des effluents d'élevage, est source à la fois de contraintes liées à la réglementation et d'opportunités d'entretenir la fertilité des sols à moindres frais. Enfin, le développement récent de la méthanisation change sensiblement la donne puisque cette nouvelle activité permet de valoriser de nombreux sous-produits organiques en énergie, tout en créant de nouvelles formes d'effluents, dont les effets sur les sols à long terme sont encore méconnus.

Le carbone, un élément à reconsidérer

C'est Céline Veit, chargée de mission déchets et matières organiques à la Chambre d'agriculture de région Alsace, qui a introduit la journée en dressant un état des lieux de l'offre et des débouchés de matières organiques dans le Bas-Rhin. Puis, Paul van Dijk, de l'Association pour la relance agronomique en Alsace, a détaillé les liens entre matière organique et érodibilité des sols selon le système de culture dans le Kochersberg et le Sundgau. Et Denis Montenach, de l'Inra de Colmar, a fait visiter l'expérimentation longue durée sur les effets agronomiques et environnementaux de l'épandage de produits résiduels organiques menée par cet institut de recherche. Le manque de prise en compte du carbone, de l'effet des pratiques agronomiques sur le cycle du carbone a été soulevé par les participants. Contrairement aux bilans azotés qui sont couramment réalisés, les bilans humiques sont, en France, rarement effectués, alors qu'ils sont fondamentaux pour préserver le capital sol. En outre, les réglementations agricoles élaborées en France s'appuient largement sur des raisonnements centrés sur l'azote et très peu sur le carbone. Pour les membres de



Les membres de l'association française d'agronomie ont visité l'installation de méthanisation de l'EARL Fritsch à Friesenheim.

l'Afa, il s'agit d'un écueil qu'il convient d'étudier et de vulgariser.

Composter pour réduire les volumes d'effluents

L'après-midi, les participants ont chaussé leurs bottes pour se rendre sur le terrain à la rencontre de Julien Steglé, éleveur à Elsenheim, qui composte le fumier de ses vaches laitières. Julien Steglé a expliqué qu'il a commencé à composter le fumier lors de la conversion de son exploitation à l'agriculture biologique en 2001, avec l'objectif de réduire la capacité germinative des graines d'adventices présentes dans le fumier grâce à la montée en température. «Ce n'est pas forcément le cas, du moins pas autant que je l'espérais, a-t-il constaté. Par contre, avec le compost, il y a une

nette diminution du volume d'effluent à épandre, sans perte d'éléments nutritifs. Il y a aussi moins d'ammoniac et moins d'odeurs». Julien Steglé a aussi expliqué que suite à la perte de leur débouché pour le lait bio, ils sont retournés en système conventionnel. Du coup, avec son père Michel, ils ont décidé d'investir dans un robot de traite et de passer de la stabulation sur aire paillée à des logettes équipées de matelas en caoutchouc, sans paille. «Nous avons calculé que les économies de paille que nous allons réaliser permettront de payer les logettes en sept ans». Suite à cette transformation, l'effluent d'élevage sera bientôt principalement du lisier (70 %) et un peu de fumier composté (celui des génisses, des tarées...). Le compostage aura donc moins d'ampleur dans le précédent plan d'épan-

dage. «Par contre, à terme, nous souhaitons acquérir un séparateur de phase afin de faciliter la gestion de ce nouvel effluent». La partie solide continuera alors d'être compostée.

Méthaniser pour mieux valoriser les effluents

La dernière étape de cet atelier a conduit les participants chez Jean-Frédéric Fritsch, éleveur de porc et méthaniseur à Friesenheim. L'installation de méthanisation (SAS du Kirchweg) fonctionne depuis 2013, avec pour principal objectif de mieux valoriser le lisier issu de l'élevage. Le lisier représente aujourd'hui 65 % de la ration du méthaniseur, soit 20 m³ par jour de lisier. Une ration complétée par des matières végétales (maïs fourrage, sorgho biomasse ou seigle ensilé), des déchets agro-industriels (rafles de maïs, marcs de raisins...). L'installation de méthanisation produit par co-génération d'une part 530 kW électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 000 foyers ; et de la chaleur valorisée sur place pour chauffer les digesteurs, la porcherie et le séchoir à digestat. Celui-ci produit deux sortes de digestats : un digestat sec, à 90 % de MS, avec un C/N de 23, épandu à l'épandeur à fumier ; et un digestat liquide dont le C/N est d'environ 4, épandu à la tonne à lisier. Cette installation a nécessité de revoir le plan d'épandage à la hausse, de 250 à 400 ha, comprenant les terres de l'EARL Fritsch et celles d'agriculteurs repreneurs. Il a aussi fallu revoir l'organisation de l'exploitation puisque la gestion du méthaniseur représente l'équivalent d'un temps plein.

Béregère de Butler

Renseignements, contact :
www.agronomie.asso.fr,
courriel : afa.alsace@gmail.com.